

# LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

La Révolution tranquille

## Ottawa a ouvert la voie, dit Stéphane Dion

Le ministre retrace l'époque dans son contexte universel

Stéphane Dion, ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, a ouvert hier le colloque de trois jours intitulé «La Révolution tranquille: 40 ans plus tard», organisé par l'UQAM, sur un thème qui ne pouvait que provoquer des réactions: «Le rôle moteur du gouvernement du Canada dans la Révolution tranquille». L'accueil aura été tel qu'anticipé: houleux.

SILVIA GALIPEAU  
LE DEVOIR

Quelque 400 personnes, essentiellement des jeunes, des étudiants et des gens du grand public, ont assisté hier après-midi à la présentation de Stéphane Dion, organisée dans le cadre du colloque sur la Révolution tranquille. Le colloque commençait officiellement hier soir.

Au dire de Claude Corbo, professeur de sciences politiques et animateur de la présentation, Stéphane Dion a été invité hier pour trois raisons: né en 1955, il est un enfant de la Révolution tranquille; fils du défunt politologue Léon Dion, il a été nourri dans sa jeunesse de réflexions politiques; enfin, il est dans la tradition des colloques de l'UQAM de présenter différents points de vue afin de stimuler les débats. C'est Jacques Parizeau, ex-premier ministre du Québec, qui aura la parole aujourd'hui.

Comme si de stimulation le débat avait besoin. Avant même le début de son discours, Stéphane Dion a été accueilli par une série d'exclamations ironiques, du genre: «On t'aime d'un océan à l'autre» ou: «Vive le Canada!», provenant d'une poignée de jeunes munis pour l'occasion de nez rouges de clown et qui ont réussi à interrompre le ministre à plusieurs reprises. Claude Corbo a même été obligé de les rappeler plusieurs fois à l'ordre, leur disant notamment: «Je comprends l'ardeur de vos réactions, mais laissez les discours se poursuivre.»

Impassible et avec son sang-froid habituel, le ministre a tout de même réussi à faire son discours en entier. Avant de se lancer dans le vif du sujet qu'il avait choisi de traiter, à savoir le rôle moteur d'Ottawa dans la Révolution tranquille, il a commencé par dépeindre les années 60 sous un angle moins québécois qu'universel. La Révolution tranquille «s'est inscrite dans une tendance forte de l'histoire

sociale contemporaine: l'ajustement des sociétés catholiques face aux sociétés protestantes durant l'ère industrielle», a-t-il dit.

Selon lui, la Révolution tranquille est avant tout «une révolution webérienne». S'inspirant des thèses du sociologue allemand Max Weber, il a rappelé que les sociétés protestantes sont traditionnellement plus dynamiques d'un point de vue économique, valorisant davantage l'enrichissement matériel que ne le font les sociétés catholiques. Selon lui, en se sécularisant, les sociétés catholiques ont pu rattraper leur retard économique. S'appuyant sur les réalisations du gouvernement libéral d'Adélard Godbout dans les années 40, notamment le suffrage universel et l'éligibilité accordée aux femmes, l'instruction obligatoire et la création d'Hydro-Québec, il a supposé que la Révolution tranquille aurait pu avoir lieu bien plus tôt. Or, peut-être trop avant-gardiste, «Godbout [a été] farouchement combattu par l'Église».

«Rôle moteur» du fédéral

Si la Révolution tranquille s'inscrit dans une tendance universelle, Stéphane Dion pense aussi que le gouvernement fédéral y a joué un «rôle moteur». Pour évacuer tout «suspçon

[...] de partialité», il a habilement utilisé à ses fins une citation de Jacques Parizeau, «un grand artisan de la Révolution tranquille». L'an dernier, Jacques Parizeau aurait dit en entrevue, entre autres: «C'est à Ottawa que ça se passe.»

Bref, selon Stéphane Dion, Ottawa a joué «deux rôles clés» dans la Révolution tranquille. D'abord, il a été «le réformateur, celui qui a lancé les grandes politiques qui ont permis aux provinces de prendre le relais», notamment par son caractère décentralisé.

Par ailleurs, Ottawa a aussi été l'école des principaux artisans de la Révolution tranquille, Georges-Émile Lapalme et Jean Lesage notamment. Même René Lévesque «s'est fait connaître comme vedette à la télévision d'État», a-t-il poursuivi.

Citant le sociologue Fernand Dumont qui écrivait que «la Révolution tranquille fut d'abord une révolution culturelle», il a rappelé les créations fédérales à ce chapitre, notamment Radio-Canada, l'Office national du film et le Conseil des arts du Canada.

En guise de conclusion, Stéphane Dion a finalement vanté les mérites du fédéralisme, affirmant ceci: «Nous devons avoir deux gouvernements sérieux. [...] Mais l'important est que nous [les] considérions comme les nôtres et que nous les encourageons à

collaborer par-delà leur concurrence naturelle.» Au passage, il en a profité pour écorcher les nationalistes quand ceux-ci font «une obsession de la distinction», se montrant alors «adeptes de la pensée unique».

Mesures de sécurité

Provocateur? Le ministre pouvait se le permettre. Dans la salle hier, on pouvait compter une bonne dizaine de gardiens de sécurité de l'UQAM ainsi qu'une demi-douzaine de gardes de la GRC. Pourquoi une telle équipe? Selon le comité organisateur du colloque, le dispositif s'imposait. «Nous savions que toute la question du procès des entartistes risquait de mener à des excès», a révélé Yves Bélanger, membre du comité organisateur du colloque et professeur de sciences politiques. De fait, le procès de l'entartiste de Stéphane Dion doit précisément avoir lieu aujourd'hui.

Par ailleurs, on inaugure aujourd'hui à Montréal le Symfolium 2000, une convention internationale de belles, poètes et entartistes. Par mesure de précaution, toutes les personnes admises au colloque étaient aussi tenues de laisser leur sac au vestiaire. «Nous ne voulions pas que Stéphane Dion se fasse entarter», a confié Yves Bélanger.

Fuite de renseignements personnels

## Il n'y aura pas de poursuites de Revenu Québec

PRESSE CANADIENNE

Revenu Québec a annoncé hier soir qu'il n'intentera pas de poursuites pénales en vertu de la Loi sur le ministère du Revenu concernant la fuite de renseignements personnels et confidentiels d'un député bloquiste. Le sous-ministre du Revenu, chargé d'intenter les poursuites et actions, pénales et civiles, en vertu de lois fiscales, a pris cette décision après avoir étudié le rapport du procureur indépendant (Paul Routhier) qu'il avait mandaté pour déterminer si la preuve recueillie par la Commission d'enquête Moisan pouvait donner lieu à des poursuites pour des infractions aux lois fiscales.

On apprendait à l'automne de 1997 que des renseignements fiscaux de nature confidentielle concernant le député bloquiste de Chambly aux Communes, Ghislain Label, avaient été remis à la presse. La commission d'enquête sur l'affaire, présidée par le juge à la retraite Jean Moisan, a depuis conclu au caractère inapproprié de la conduite de Charles Chevrete, à l'époque chef de cabinet adjoint du premier ministre Lucien Bouchard.

Après analyse de la preuve recueillie par la commission Moisan, M<sup>e</sup> Routhier s'est dit d'avis qu'il n'existe aucune preuve de bris de confidentialité recevable en matière pénale, considérant notamment des événements entre lesquels il est impossible d'établir des liens, comme le constate également le rapport Moisan.

Plus tôt cette semaine, le procureur chargé du dossier au ministère de la Justice, M<sup>e</sup> François Daviault, a conclu qu'il était trop tard pour intenter toute poursuite contre qui que ce soit dans cette affaire. «Toute poursuite pénale se prescrit un an à compter de la date de la perpétration de l'infraction», a indiqué M<sup>e</sup> Daviault.

Quant à d'éventuelles poursuites en vertu du Code criminel, M<sup>e</sup> Daviault a estimé que la preuve n'était pas suffisante.

## Il faut réévaluer le bien-fondé du modèle québécois, estime Charest

SILVIA GALIPEAU  
LE DEVOIR

«Réinterpréter la Révolution tranquille», tel est selon le chef du Parti libéral du Québec Jean Charest le passage obligé par lequel le Québec doit passer aujourd'hui, afin d'être à même de s'intégrer dans le monde de demain.

C'est l'essentiel du message que le chef de l'opposition officielle a livré hier soir, à l'occasion de l'ouverture du colloque de l'UQAM. Jean Charest est catégorique: la Révolution tranquille doit

être réexaminée. «Il s'agit de réévaluer, 40 ans après, le bien-fondé et l'actualité de ce que nous appelons aujourd'hui le modèle québécois». Son objectif? «Reformuler dans des termes plus contemporains les préoccupations des Québécois.»

Pour répondre à la question «Évolution ou révolution?», Jean Charest semble pencher davantage du côté de l'«évolution». De fait, selon lui, «si on jette un bref regard sur le développement du Québec depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui, il en ressort de grands cycles qui, chacun à sa façon, ont permis au Qué-

bec de faire d'importants pas en avant». Par ailleurs, si le parti libéral s'est retrouvé au cœur du mouvement dans les années 60, il refuse d'en revendiquer la «paternité», car «cela appartient à la société québécoise tout entière».

Pour évoquer les grands acquis de la Révolution tranquille, Jean Charest cite les systèmes de protection sociale, d'éducation et de soins de santé novateurs, ainsi que les politiques qui ont permis aux Québécois de faire progresser la culture et la langue française.

Des acquis mais aussi des limites

qui apparaissent aujourd'hui, «en regard d'un contexte mondial qui change [...] constamment». Selon lui, la mondialisation, l'économie numérique, la déréglementation des marchés et la décentralisation appellent à une réévaluation du modèle québécois, une réévaluation qui va dans le sens de moins d'interventionnisme et davantage de place aux individus, bref une vision «profondément libérale qui met l'individu au cœur du système».

«Ne soyons pas nostalgiques des grands moments de la Révolution tranquille et ne tournons pas le dos à ce qui

a été réalisé. [...] Faisons le choix de regarder résolument vers l'avenir avec la confiance qui caractérise maintenant la société québécoise», a-t-il lancé.

La présentation de Jean Charest, peu provocatrice, a tout de même soulevé quelques grincements de dents ici et là, mais rien en regard des réactions provoquées par le discours de Stéphane Dion, ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, plus tôt hier. Il y avait d'ailleurs nettement moins de gardes de sécurité, et personne de la GRC non plus.

Ex-chauffeur de la STCUM

## Pédophile condamné à six ans de prison

L'homme s'attaquait à des garçons et des filles de son quartier

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le pédophile Claude Plouffe a été condamné hier à six ans de prison pour une série d'agressions sexuelles commises sur des garçons et des filles sur une période de 37 ans.

Agé de 62 ans, l'ex-chauffeur d'autobus à la STCUM a agressé sexuellement des jeunes voisins ou membres de la famille entre 1960 et 1997. Les gestes pour lesquels il a plaidé coupable comprenaient des baisers, des caresses, des pénétrations vaginales et rectales avec les doigts, des fellations et des masturbations.

Les victimes étaient âgées entre 5 et 17 ans au moment où elles ont été agressées. Une belle-sœur de Plouffe a notamment été agressée continuellement entre 8 et 17 ans. Les séquences sont permanentes chez cette femme pour qui les rapports sexuels, même à l'intérieur du mariage, sont éprouvants. Le juge François Doyon a rapporté hier les propos de cette victime: «Mon existence se résume à essayer de vivre au jour le jour, à être un semblant de femme épanouie.»

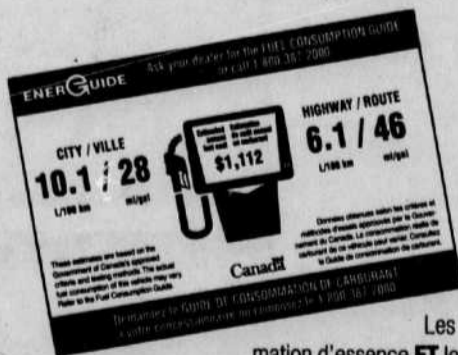
La Couronne réclamait huit ans de prison pour Claude Plouffe, mais le juge Doyon a plutôt imposé une peine de six ans. Comme facteurs atténuants, il a énuméré l'absence d'antécédents judiciaires de Claude Plouffe, le fait qu'il avait plaidé coupable et entrepris une thérapie. Le juge a enfin pris en considération le passé de l'agresseur.

Entre 9 et 19 ans, Claude Plouffe a été agressé par un gardien de prison et un prêtre. Il avait dénoncé ces agressions, mais elles sont restées impunies. Il a donc grandi en croyant que de tels gestes étaient acceptables, a expliqué le juge Doyon. C'est seulement en thérapie, après son arrestation en 1998, que Claude Plouffe a pu à peu près réaliser l'ampleur du mal qu'il avait fait.



## Un bon moyen d'économiser à la pompe

Comparez les cotes ÉnerGuide pour choisir votre prochaine voiture



À la recherche d'un véhicule neuf? Repérez d'abord l'étiquette ÉnerGuide sur la fenêtre et consultez le Guide de consommation de carburant. Ces outils vous permettront de comparer l'efficacité énergétique de divers modèles de véhicules et vous aideront ainsi à faire le bon choix pour vous, votre portefeuille et l'environnement.

Les cotes ÉnerGuide vous indiquent la consommation d'essence ET le coût annuel en carburant associés à chaque véhicule. Cela pourrait vous permettre de réaliser d'importantes économies — plus de 450 \$ par année si vous comparez le modèle compact le plus éconergétique à la moyenne de sa catégorie.

Mais il y a plus que l'argent économisé. Les véhicules les plus éconergétiques contribuent à réduire les émissions de dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre responsables des changements climatiques.

Ressources naturelles Canada  
Office de l'efficacité énergétique

Natural Resources Canada  
Office of Energy Efficiency

Ainsi, laissez-vous guider par ÉnerGuide... vous économiserez de l'argent et aiderez à protéger l'environnement.

**Demandez votre Guide de consommation de carburant GRATUIT.**

Pour obtenir votre guide gratuit, communiquez avec le service des publications de l'Office de l'efficacité énergétique au **1 800 387-2000.**

Ou consultez notre site Web pour:

- en savoir plus;
- consulter une version interactive du Guide et de l'étiquette ÉnerGuide;
- voir les modèles 1999 et 2000 gagnants des prix ÉnerGuide remis aux véhicules les plus éconergétiques dans différentes catégories.

<http://oe.e.mcan.gc.ca/vehicules/1>



Canada

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## TVA

SUITE DE LA PAGE 1

monde dans une situation embêtante. Selon Daniel Lamarre, le chiffre d'affaires de Motion est d'environ 150 millions et les productions locales (la part qui sera écartée de TVA) représentent environ 30 millions.

La partie internationale sur laquelle TVA met la main comprend une unité de production de films d'animation, une unité de production d'émissions vendues sur les marchés internationaux (dont une nouvelle série d'aventures en production, *Largo Winch*) et un important secteur de distribution. Motion détient les droits de distribution de plusieurs productions au Canada et à l'étranger.

De plus, Motion compte une unité de production de spectacles qui a récemment produit *Notre-Dame de Paris* au Québec ainsi que le spectacle de l'humoriste Stéphane Rousseau. Autrement dit, comme se réjouissait hier Daniel Lamarre, « nous devenons propriétaires des droits de Notre-Dame de Paris ».

TVA devient donc un groupe de communications de plus en plus intégré avec TVA, TVA International/Motion (qui comprend de la production d'émissions pour l'étranger, de la distribution et de la production de spectacles sur scène), Trustar et Netgraphe pour Internet.

Le Groupe TVA intégrera Motion dans sa filiale TVA International, dirigée par André Provencher. Lorsque l'intégration sera faite, le Groupe TVA prévoit de procéder à une émission d'actions pour « conserver sa flexibilité financière ».

Daniel Lamarre ne s'arrête pas en si bon chemin: le CRTC a fixé à lundi l'échéance pour présenter des projets de nouvelles chaînes spécialisées en mode numérique (et non en mode analogique comme c'est le cas actuellement) et Daniel Lamarre a confirmé à *Devoir* qu'il entend présenter dix projets de chaînes spécialisées avec différents partenaires, en majorité des projets pour le Canada anglais, s'appuyant ainsi sur la nouvelle force de frappe créée par l'intégration prochaine de Motion à son empire.

## Une nouvelle compagnie de production au Québec

Par ailleurs, les productions locales de Motion seront regroupées en une nouvelle compagnie qui n'a pas encore de nom et qui sera dirigée par quatre cadres actuels de Motion, André Larin, Michel Bissonnette, Vincent Leduc et Paul Dupont-Hébert.

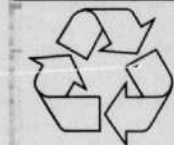
Le partenariat de cette compagnie sera formé à 50 % des quatre actionnaires-fondateurs, à 25 % de la Caisse de dépôt et à 25 % de TéléSystème, la compagnie de Charles Sirois, actuellement propriétaire de Motion. Charles Sirois demeure donc dans la production télévisuelle pour donner un coup de main aux anciens cadres de Motion.

La nouvelle compagnie achètera les actifs de Motion qui relèvent de la production locale. Michel Bissonnette a expliqué hier à *Devoir* que le chiffre d'affaires de cette compagnie pourrait être de 35 millions l'année prochaine, un chiffre établi selon l'actuel calendrier de production de Motion.

Cette nouvelle compagnie sera donc responsable du nouveau *talk-show* de Marc Labrèche à TVA en fin de soirée, de la nouvelle émission quotidienne qui remplacera *La fin du monde* à TQS, de la nouvelle série *Bunker*, écrite par Luc Dionne (*Omertà*), en ondes à Radio-Canada dans un an, ainsi que d'émissions actuelles comme *Flash* à TQS, *Les Francs-tireurs* à Télé-Québec, *Les Copines d'abord* à Canal Vie, en plus de plusieurs autres émissions jeunesse et magazines variés, soit 22 titres en tout.

## Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le texte intitulé « Des fruits et légumes biologiques et économiques » de notre édition de samedi et dimanche. Dans l'article, nous mentionnions qu'Équiterre avait noté que les produits des fermes donnaient des économies de 10 à 50 % aux consommateurs en les comparant aux prix des légumes disponibles en épicerie. Cette information est fautive: l'organisme comparait plutôt les produits biologiques des fermes aux produits biologiques offerts en magasin. Nos excuses.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledavoir.com](http://www.ledavoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledavoir.com](mailto:redaction@ledavoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledavoir.com](mailto:abonnements@ledavoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

engagement du gouvernement fédéral à restaurer le *Transfert social canadien*», a résumé, au cours d'une pause en fin d'après-midi, la ministre ontarienne de la Santé, Elizabeth Witmer. « Pour l'instant, ça avance très lentement », a réagi la ministre québécoise de la Santé, Pauline Marois.

Les ministres provinciaux n'ont pas davantage bougé, s'en tenant solidement à leur position unanime adoptée vendredi à Montréal, à savoir qu'il faut qu'Ottawa restaure les paiements en espèces du Transfert social canadien (TSC) et prévoient une formule d'indexation de ce transfert avant de discuter d'autres plans ou programmes.

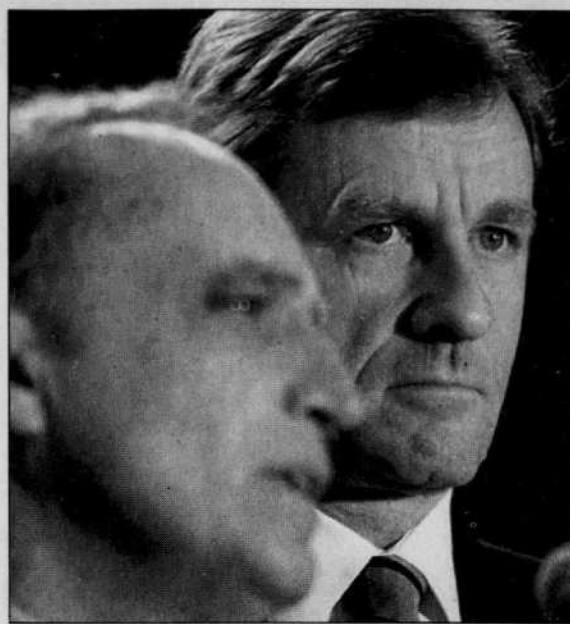
Malgré l'absence de mouvement, tout le monde, au moment de mettre sous presse, souhaitait se retrouver aujourd'hui pour poursuivre les discussions, personne ne voulant porter l'odieux d'un échec et donner des munitions à son vis-à-vis dans un dossier aussi délicat. Personne ne voulait parler d'impasse hier. Du côté des provinces, on jugeait les discussions utiles. « M. Rock comprend sans doute mieux ce que nous faisons », a dit Pauline Marois. M. Rock parlait, lui, dans un échange éclair avec la presse, de progrès, sans toutefois en préciser la nature. Dans son entourage, on expliquait qu'Ottawa considère la simple poursuite du dialogue comme un progrès.

Désireux de laisser du fédéral une image plus conciliante, l'entourage de M. Rock précisait qu'Ottawa ne voulait pas imposer un plan spécifique aux provinces ni exiger que tous les nouveaux investissements fédéraux soient liés à un programme particulier. Ceux-ci, selon une source, pourraient être remis aux provinces dans le cadre du Transfert social canadien. Ces dernières paroles, qui auraient plu aux provinces, n'ont toutefois pas été répétées à l'intérieur de la salle de réunion, M. Rock s'en tenant à des propos assez généraux pour ne rien exclure.

La méfiance de plusieurs provinces est évidente. En privé, plusieurs délégations se demandaient toujours ce que le fédéral veut vraiment. Certains représentants avaient le sentiment qu'Ottawa ne cherche qu'à trouver un moyen d'obtenir de la visibilité dans un dossier qui préoccupe les Canadiens au premier chef. D'autres croyaient que le fédéral voulait multiplier les rencontres, sans pour autant prendre d'engagements, afin de donner l'impression qu'il s'occupe de cet enjeu.

Peu importe le résultat de cette réunion de Toronto — dont on attendait peu de toute façon —, ce sont les premiers ministres provinciaux qui décideront si leurs ministres auront une autre rencontre avec leur homo-

## OTTAWA



Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock (à droite), et son homologue du Manitoba, David Chomiak.

logue fédéral. M. Rock aimerait en tenir une en mai.

Le processus amorcé hier a pris une importance toute nouvelle à la suite du dépôt du budget fédéral, qui n'aurait qu'un supplément circonstanciel de 2,5 milliards de dollars aux provinces pour la santé. Les provinces exigent depuis deux ans la pleine restauration du TSC. Ce dernier, qui sert à financer une partie des coûts de la santé, de l'aide sociale et de l'éducation postsecondaire, est passé de 18,7 milliards en 1994-95 à 14,5 milliards en 1999-2000. Conscient des plaintes qui suivraient son budget, le ministre des Finances, Paul Martin, a aussitôt fait savoir qu'il serait prêt à injecter plus de fonds si les provinces acceptaient de s'asseoir avec M. Rock pour envisager un plan à long terme.

Depuis, les deux niveaux de gouvernement se disputent sur la vraie valeur de la contribution fédérale. Cette bataille a pris une tournure virulente en Ontario lorsque le gouvernement Harris s'est lancé cette semaine dans une cam-

## MONCTON

SUITE DE LA PAGE 1

couple utilise davantage l'anglais que le français, avec pour conséquence qu'il peut perdre beaucoup de ses habiletés en français. D'autre part, seule une minorité des enfants de ces couples apprendent le français comme langue maternelle.»

Lorsque vient le temps d'inscrire leurs enfants à l'école, ces couples mixtes choisissent dans une large mesure de les inscrire à l'école anglaise, dans certains cas parce que l'anglais est le plus souvent utilisé à la maison, dans d'autres cas tout simplement parce que les parents d'union mixte ignoraient leur droit d'envoyer leurs enfants à l'école française.

À ces facteurs s'ajoute l'émigration vers d'autres provinces canadiennes ou d'autres pays.

## Des salles de cours désertées

À l'Université de Moncton, les salles de cours sont de plus en plus désertées. A titre d'illustration, le recteur de l'institution, Jean-Bernard Robichaud, note qu'il y a moins de 20 étudiants dans 53 % des cours et moins de 10 étudiants dans 27 % des cours. On est loin des troupes de 250 étudiants à certains cours offerts dans les amphithéâtres d'universités montréalaises.

Du déclin de la population universitaire découlent de moindres revenus pour l'université en frais de scolarité et des subventions provinciales amoindries. « Mais pouvons-nous faire sauter le programme de philosophie ou d'économie parce que seuls quelques-uns s'y inscrivent? », demande M. Robichaud. Si nous le faisons ou si nous lésinons sur la qualité de l'enseignement offert, encore plus de jeunes partiront étudier ailleurs. À la création de l'université, tous les étudiants francophones de la région la fréquentaient. Aujourd'hui, dans les familles d'universitaires de deuxième ou de troisième génération, le réflexe demeure d'étudier chez nous, mais certains jeunes n'hésitent pas à s'exiler.

Comment stopper l'hémorragie, sachant qu'il n'y aura probablement pas de revanche des berceaux? Du côté de l'Université de Moncton, on consacre beaucoup d'efforts au recrutement d'étudiants étrangers prove-

nant surtout de la francophonie. « Nous accueillons actuellement 250 étudiants de l'extérieur du pays », note le recteur Robichaud.

## Un salut espagnol?

Le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Elvy Robichaud, travaille, lui, à inclure des cours d'espagnol au programme des étudiants du secondaire. « Déjà, grâce au bilinguisme de notre population, le Nouveau-Brunswick attire beaucoup de centres d'appels [entreprises spécialisées en télémarketing, sondages, etc.] Avec l'espagnol en plus, peut-être constituerions-nous davantage un pôle d'attraction pour de nouvelles entreprises créatrices d'emplois. »

Créatrices d'emplois... et favorables à l'arrivée de jeunes familles, bien sûr.

Quant au financement de l'Université de Moncton, le ministre Robichaud n'hésite pas à annoncer ses couleurs. « Il faut miser sur le plus large accès possible aux études universitaires, et avec 200 000 \$ additionnels, j'opte d'abord pour le distribuer sous forme de bourses aux étudiants. »

Selon le ministre Robichaud, pour parvenir à maintenir son niveau d'enseignement, l'Université de Moncton n'aura cependant d'autre choix que de hausser ses frais de scolarité à court terme. À 2950 \$ par année actuellement, ces frais de scolarité sont inférieurs à ceux exigés dans la grande majorité des autres universités canadiennes, où ils sont en moyenne de 3220 \$, mais nettement plus élevés qu'au Québec, où un étudiant à temps plein doit débours 1668 \$.

Les moyens financiers limités de l'Université de Moncton ne sont pas sans se répercuter sur les salaires de ses professeurs, nettement moindres que ceux offerts à l'Université du Nouveau-Brunswick, voisine. Résultat: les professeurs de l'Université de Moncton sont en grève depuis le 2 mars... et bataillent ferme pour une augmentation salariale d'au moins 16 %.

Selon les dernières données disponibles, le Nouveau-Brunswick compte 228 880 francophones et 517 814 anglophones.

## RESPONSABILITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

ses manières, il reste quoi? Cette manière fait vite son temps. Et peut-être que la sortie de Daniel Pinard aura servi à accélérer l'évolution du cycle. Peut-être aussi que les humoristes ont manqué d'humour dans cette affaire. Les humoristes attaqués, de façon civilisée, auraient dû élever le débat, s'excuser si ça le méritait. Au lieu de ça, j'ai entendu des humoristes dire que leur job, c'est juste d'amuser. Ce n'est pas vrai qu'en parlant devant un million de personnes, on n'a pas de responsabilités. Sans éthique, l'humour n'a pas de sens. Sans ça, la vie n'a pas de sens.

Et pan. Il est déchainé, l'humoriste, à la veille de lancer son nouveau spectacle, au théâtre Olympia, à compter du 4 avril. Deux ans qu'il n'est pas monté sur scène. Il se repointe, et la providence, qui ne manque pas d'humour, lui donne la chance de se « ploguer » et en même temps de juger ce métier qu'il pratique avec bonheur, succès et talent depuis vingt ans.

Il ne se limite donc pas à une seule charge. Il observe ensuite l'étonnante force de pénétration du clabaudage, particulièrement à la radio MF, « humorisée » mur à mur. « Les gars ont deux heures par jour à remplir. Alors ils remplissent, ils appellent des gens à la maison ou au travail pour les niaiser. Je faisais ça quand j'avais douze ans. Et j'ai arrêté quand sont apparus les afficheurs... »

Il pense aussi que la production industrielle de comiques à l'École nationale de l'humour stimule l'homogénéisation autour d'un plus petit commun dénominateur: le cul, le petit vécú, les « jokes de blondes », la télé... « Les diplômés semblent trop souvent coulés dans le même moule alors que la base même de l'humour, c'est l'originalité. »

La remarque a d'autant plus de poids que le *stand-up* a passé la majeure partie de sa carrière dans l'empire du promoteur Gilbert Rozon. La rupture — à l'amiable », précise-t-il — a été consommée récemment. Daniel Lemire fait maintenant partie de l'écurie de Mario Labbé, des disques Analekta. « Mais il ne faut pas mettre tout le monde dans le même bain », enchaîne-t-il du tac au tac.

Il semble même difficile de réduire les humoristes à une seule de leur production: Jean-Pierre Plante, scripteur

de *Piment fort*, a participé à l'écriture du nouveau spectacle de Daniel Lemire... « C'est un peu délicat de parler de ça avec lui », dit alors son ami. « Il se fait beaucoup de niaiseries, mais il se fait aussi d'excellentes choses au Québec », ajoute-t-il, citant l'exemple des caricaturistes des grands quotidiens, de Garnotte à Chapleau.

Lui-même donne itou de grandes leçons de qualité. Sur-tout, le bonhomme de 44 ans sait clairement où tracer la ligne jaune. « Moi, je ne m'intéresse pas au bitchage, aux attaques personnelles. Je pense que l'humour doit servir à faire rire, oui, mais aussi à mettre en relief certaines tendances, certains comportements, certaines idées. » Il a récemment terminé un scénario de long métrage traitant des fusions et de la mondialisation. « Sans tomber dans l'éditorial non plus, mon nouveau spectacle est quand même encore plus social, colle encore plus à l'actualité. »

Des preuves? Le spectacle comprend, pêle-mêle, des numéros sur l'environnement, les vieux (le cynique gardien d'enfants, oncle Georges, s'est recyclé en gériaître...), les compagnies de tabac, les gaffes des espions canadiens, l'échangisme, les réfugiés, les banques. Les banques? L'idée de ce dernier numéro a germé après que Lemire a lu dans un journal que des clients américains avaient tenté et gagné un recours collectif contre leur institution hyperprofitable qui réduisait constamment les services. « Je ne suis pas Robin des Bois, avertit le grand comique. Au bout du compte, je ne porte pas trop de jugements et, surtout, je ne me considère pas au-dessus de la mêlée. »

Le canevas semble assez simple: le spectacle ouvre sur du pur *stand-up*, histoire de dégelier la salle. Ensuite, Lemire enchaîne 17 numéros, dans des décors virtuels, des projections en fait. Le spectacle a déjà été testé un soir devant public. L'exercice a au moins permis d'éliminer un numéro traitant de la mode, très à la mode. « Il y a maintenant beaucoup d'émissions à la télé où des designers et des couturiers sont présentés comme de grands penseurs. Me semble qu'ils dessinent juste des culottes... Mais bon, l'idée et la critique ne semblaient pas assez claires puisque le public ne riait pas. Fant dire que le personnage était un peu maniéré... Le timing était peut-être mauvais, très très mauvais... »

pagne publicitaire sur la question et que le fédéral a répondu avec autant de vigueur.

Personne n'attend d'engagement chiffré aujourd'hui mais les provinces se sont présentées à Toronto dans l'espoir de recevoir un signal encourageant de M. Rock. Les ministres provinciaux ont tenté de le convaincre en expliquant, à tour de rôle et avec minutie, les réformes déjà entreprises dans leurs provinces respectives, les effets des réductions des transferts fédéraux et les nouveaux besoins associés à la croissance et au vieillissement de la population. Ils ont aussi tenté de montrer comment le manque de ressources financières nuit à la poursuite des réformes en cours.

« Nous n'avons pas attendu M. Rock pour transformer nos systèmes de santé dans l'ensemble des provinces. Il y a déjà cinq ou six ans que nous avons engagé des transformations profondes. [...] En ce sens, il n'a pas à nous indiquer quelles sont les transformations à nous devons faire. Nous avons tout simplement besoin de moyens pour les faire », a insisté Mme Marois à son arrivée.

M. Rock, qui a déclaré aux journalistes avoir été impressionné par les innovations des provinces, a toutefois répété aux ministres, en privé, qu'il tenait à lier les discussions sur le financement et l'élaboration d'un plan à long terme pour améliorer le système. Il serait flexible, dit son entourage, quant à la nature réelle de ce plan, mais on refuse d'en dire davantage.

Les réponses de M. Rock ont laissé les ministres provinciaux sur leur faim. Ils ont donc décidé de se réunir entre eux pour évaluer la réponse du ministre fédéral. Ils ne devaient le retrouver qu'en début de soirée pour le dîner de travail d'usage.

M. Rock avait commencé la journée en se montrant conciliant, désireux, de l'aveu même de son entourage, de corriger l'impression négative qu'aurait pu laisser certains propos tenus au lendemain du budget. Il a expliqué à ses homologues qu'il s'était probablement mal exprimé mais qu'il reconnaissait l'ampleur des réformes entreprises par les provinces et le fait que la gestion du système de santé relevait de leur compétence. Il aurait ajouté qu'il ne cherchait pas à passer pour le sauveur du système de santé mais qu'il souhaitait être un partenaire et à les appuyer dans leurs efforts.

Pauline Marois et quelques-uns de ses collègues auraient fait remarquer, a-t-on confié à *Devoir*, que le gouvernement fédéral avait pourtant réduit ses transferts en espèces pour la santé au moment où la plupart de ces réformes démarraient.

## BACON

SUITE DE LA PAGE 1

du Parti québécois? « Il était avec nous avant », répond-elle en jetant un coup d'œil espiègle avant d'éclater d'un grand rire sonore. Elle n'hésite pas à convenir qu'en faisant adopter, par exemple, la loi sur le financement populaire des partis politiques, M. Lévesque a continué sur les traces de la Révolution tranquille.

Lise Bacon n'a pas vécu ces bouleversements en spectatrice. Comme beaucoup de ses concitoyens, dans les années 50, elle rêvait de changements et, pour elle, l'action politique demeurait la seule façon de l'obtenir. Fille d'un organisateur libéral de Trois-Rivières et d'une militante à l'esprit indépendant, elle savait ce qu'il en coûtait de tenir tête à Maurice Duplessis et à l'Union nationale. Son engagement politique, note-t-elle avec ironie, elle le doit à Maurice Duplessis. « Parce que je voulais débarrasser le Québec de Maurice Duplessis et du genre de politique pratiquée par l'Union nationale à l'époque. »

Née en 1934, elle décide dès ses 21 ans qu'elle sera députée et fait le choix personnel, qu'elle avoue difficile, de ne pas se marier ni d'avoir d'enfant. Elle gravira tous les échelons du parti, en commençant par le poste de trésorière de l'Association des femmes libérales à Trois-Rivières, puis celui de directrice exécutive de la Fédération des jeunes libéraux du Québec pour devenir, après avoir assumé d'autres responsabilités, présidente de la Fédération des femmes libérales du Québec et première femme présidente du PLQ, confirmant ainsi son rôle de pionnière.

À cet égard, elle a connu un aspect de la Révolution tranquille souvent méconnu du public, soit la modernisation des mœurs politiques. Dans le cas du Parti libéral, dit-elle, le mérite en revient largement à Georges-Émile Lapalme, qui fut chef de 1950 à 1958. Ce dernier a présidé à la création, en 1955, de la Fédération libérale du Québec, qui fait du Parti libéral provincial la formation la plus démocratique avec ses associations locales et ses groupes de femmes, de jeunes et d'étudiants.

Lise Bacon note que les femmes ont alors commencé à prendre une place plus importante dans les organisations politiques. En 1970, après des années d'efforts, celle qui deviendra députée en 1973 et une des ministres les plus influentes des deux gouvernements Bourassa joue un rôle central dans le regroupement de ces fédérations au sein d'une seule structure, le Parti libéral du Québec.

Elle souligne que les femmes ont conservé une voix importante et pu ainsi jouer un rôle plus influent, bien que la bataille ne soit pas encore gagnée, note-t-elle, forte de sa propre expérience et du long cheminement qu'elle a dû suivre avant d'arriver aux plus hauts échelons et de devenir la deuxième femme députée et ministre à Québec en 1973.

D'autres partis ont suivi l'exemple du PLQ, mais elle croit que cette démocratisation a eu un effet différent au Parti libéral. Moteur de changement dans les années 50, il l'est resté, croit-elle, grâce à l'apport généreux de ses militants, qui ont contribué à l'établissement de ses politiques. « Environ 80 % des résolutions ont inspiré des lois et des réformes. Alors, quand on dit que la Révolution tranquille a été une affaire de technocrates, je proteste. Les technocrates et la base militante ont fait en sorte qu'elle ait lieu. »

Elle pense que ce « militantisme généreux », à la base comme au sommet, est malheureusement plus rare. A son avis, son cri du cœur, lancé en 1993 à l'Assemblée de la société québécoise et en particulier à la classe politique, reste toujours d'actualité. « Il est minuit moins cinq », avait-elle dit à une rencontre de Cité libre, en déplorant la place faite aux jeunes et la nécessité de redonner à l'État et à l'espace politique « leur influence, leur grandeur et leur sens, c'est-à-dire représenter ou proposer des valeurs, un projet, un engagement ». Elle s'insurgeait contre « la normalisation de la parole, de la pensée ».

Elle dit ressentir un désir de reprendre contact avec la base, en particulier chez les femmes, dont la plus grande présence en politique, dit-elle, est une suite logique de la Révolution tranquille. Elle répète qu'il faut avoir de la « vision », de « l'idéalisme » et de la persévérance en politique pour continuer à améliorer les choses, sans nécessairement refaire une nouvelle révolution.

« Mais on a perdu trop de temps à parler de la question nationale. Ça nous a divisés et les deux référendums ont fait mal. Pour arriver à quoi? À recommencer? Je pense qu'en ce moment, il faut donner un autre coup d'épaule, mais ensemble, pas en cherchant à se diviser à nouveau », dit-elle, fièle à ses profondes convictions fédéralistes.

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

EN BREF

## Hingis inflige à Seles sa pire défaite en carrière

Key Biscayne, Floride (AP) — Martina Hingis a infligé à Monica Seles la plus sévère défaite de sa carrière: la Suisse s'est qualifiée hier pour la finale du tournoi de tennis de Key Biscayne, en battant l'Américaine 6-0. Seles, ralentie par une cheville endolorie, a mis fin au supplice en commettant deux doubles-fautes. Elle a quitté le court sous les huées de la foule. La pire défaite de Seles en 534 matchs a ravivé la question à savoir si elle est encore animée du feu sacré. «Aujourd'hui, après une rencontre comme celle-là, a répondu Seles, âgée de 26 ans. C'est dur à dire.» Hingis, qui savait que Seles était limitée dans ses déplacements, a offert une variété de coups à sa rivale, tout en limitant les erreurs, au cours des 39 minutes qu'a duré le match. «Je ne lui ai pas laissé la moindre chance, a souligné Hingis. J'ai joué de façon très intelligente. Je suis heureuse d'atteindre la finale à la suite d'une victoire comme celle-là.» Souffrante, Seles n'a jamais envisagé d'abandonner. «J'ai été surprise qu'elle ne le fasse pas», a même admis Hingis, qui affrontera en finale la gagnante de l'autre demi-finale, opposant l'Américaine Lindsay Davenport à la Française Sandrine Testud. Chez les hommes, l'Américain Pete Sampras s'est qualifié pour les demi-finales en venant à bout de l'Équatorien Nicolas Pietrangeli, en deux manches 6-4, 7-6. Le prochain adversaire de Sampras sera le vainqueur du quart de finale entre l'Australien Lleyton Hewitt et l'Américain Jan-Michael Gambill.

## Golf: Jim Ahern domine chez les seniors

Scottsdale, Arizona (AP) — Jim Ahern est sur une lancée. Il faudra oublier les autres activités que le golf de compétition. Ahern, qui a connu beaucoup de succès comme directeur de camps de golf, mais qui commence aussi à faire sa marque sur les allées (il a gagné l'omnium senior canadien l'an dernier), a joué 67, cinq sous le par, et a pris une avance d'un coup sur Tom Kite et Walter Morgan à l'issue de la première ronde du tournoi Tradition sur le circuit senior. Peu de joueurs ont réussi à mater le difficile parcours Cochise du club Desert Mountain où est disputé le premier tournoi majeur de la saison. Lanny Nelson est seul à 68 alors que Jay Sigel, Bob Dickson et Vicente Fernandez à 69. Kite a connu sa deuxième meilleure ronde depuis qu'il est chez les seniors, mais quelques joueurs connus ont trouvé la journée très longue. Jack Nicklaus, quatre fois gagnant du tournoi et architecte du parcours, est à huit coups de la tête au sein d'un groupe qui comprend Gil Morgan, deux fois gagnant du tournoi Tradition, du champion en titre Graham Marsh et de la recrue Lanny Wadkins. Bruce Fleisher, seul joueur à avoir remporté deux épreuves cette année, a joué 74 et Hale Irwin, qui compte 21 victoires à ses trois dernières saisons, n'a pu faire mieux que 76, quatre au dessus du par.

## Les Rockies embauchent Brian Hunter

Tucson, Arizona (AP) — Brian Hunter, congédié lundi par les Mariners de Seattle, a signé un contrat d'un an avec les Rockies du Colorado hier. Hunter, un voltigeur qui a dominé la Ligue nationale avec 44 buts volés la saison dernière, retrouvera le gérant Buddy Bell. Il avait joué sous ses ordres en 1997-98 dont ils étaient avec les Tigers de Detroit. Hunter, 29 ans, a quitté les Mariners en mauvais termes. Il prétendait qu'on ne lui avait pas vraiment donné la chance de mériter un poste régulier à Seattle. Il n'y a pas beaucoup de place non plus au Colorado. Les Rockies comptent déjà sur Jeffrey Hammonds dans la gauche, Tom Goodwin au centre et Larry Walker dans la droite. Hunter a conservé une moyenne de .232 avec quatre circuits et 34 points produits en 1999. Il a obtenu un contrat de 2,4 millions en arbitrage.

## La NBA bannit l'andro

New York (AP) — L'androsténone, une substance qu'a utilisée Mark McGwire quand il a claqué 70 circuits en 1998, a été ajoutée à la liste des substances illégales de la Ligue nationale de baseball (NBA). L'andro a été bannie dans plusieurs disciplines sportives et aux Jeux olympiques, mais pas au baseball. Le comité de la NBA, formé de représentants de la ligue et des joueurs, a aussi proscrit huit autres produits pouvant améliorer le rendement des athlètes: la déhydroandrosténone (DHEA), la fluoxymésterone, la méthyltestostérone, le nandrolone, l'oxandrolone, l'oxymétholone, le stanozolol et la testostérone.

## Le circuit du golf québécois franchit le million en bourses

Montréal (PC) — Les golfeurs professionnels du Québec auront intérêt à paupinier leur jeu en vue de la prochaine saison. La PGA du Québec a annoncé hier qu'une bourse globale de 1 043 550 \$ sera à l'enjeu en 2000. Le circuit de l'Association des golfeurs professionnels du Québec (AGPQ) devient ainsi le plus lucratif en Amérique du Nord devant des organismes aussi reconnus que le Pacific Northwest PGA, le Metropolitan New York PGA, le Northern Texas PGA, et le Carolinas PGA. Le plus prestigieux tournoi de la saison sera assurément l'omnium Québec Tel qui sera présenté au club Le Versant, du 17 au 23 juillet. La bourse a été établie à 205 400 \$ dont 36 000 \$ seront attribués au vainqueur. Le tournoi accueillera 168 golfeurs dont 160 profiteront d'une exemption. «L'omnium Québec Tel garantit d'ores et déjà la présence au Québec des meilleurs joueurs du circuit canadien provenant principalement des États-Unis, d'Afrique du Sud, de Nouvelle-Zélande et d'Australie», a indiqué Jean Trudeau, directeur général de l'AGPQ.

## Coupe Davis: Sampras prêt à jouer le simple et le double

Miami (AFP) — L'Américain Pete Sampras, qui effectue son retour la semaine prochaine au sein de l'équipe américaine de Coupe Davis, s'est déclaré prêt à jouer le simple et le double si c'est nécessaire lors du deuxième tour contre la République tchèque, du 7 au 9 avril à Los Angeles. Jared Palmer et Alex O'Brien, vainqueurs du double du premier Masters Series de l'année à Indian Wells en Californie, ont été sélectionnés par le capitaine John McEnroe aux côtés d'Andre Agassi et Sampras, indiscutables pour les simples. «Ils ont gagné à Indian Wells, a souligné Sampras. L'Alchimie est là. Mais la Coupe Davis est une affaire complètement différente. Jared [Palmer] n'a jamais joué, Alex [O'Brien] oui. C'est quelque chose [la composition du double] que nous déciderons au courant de la semaine»

Championnats mondiaux de Nice

## La règle de trois

### Alexei Yagudin est consacré champion pour la troisième année consécutive

ASSOCIATED PRESS

Nice — Au terme d'un programme libre marqué par de multiples fautes de tous les témoins, le Russe Alexei Yagudin a tiré son épingle du jeu en remportant hier à Nice pour la troisième fois consécutivement le titre de champion du monde de patinage artistique.

Agé de 20 ans, l'élève de Tatiana Tarasova, qui a passé deux quadruples sauts mais chuté sur le triple lutz, a devancé le Canadien Elvis Stojko, deuxième devant l'Américain Michael Weiss.

L'autre Russe Evgueni Plushenko, est passé de la deuxième place dans le programme court à la quatrième place du général, après avoir manqué son libre, avortant d'entrée le quadruple saut prévu sur ses musiques gitanes du folklore de son pays.

Deuxième du récent championnat d'Europe de Vienne derrière Plushenko, Yagudin qui avait transformé son libre pour reprendre comme thème la Tosca de Puccini, a confirmé sa résurrection. Handicapé à Vienne par une main cassée, en butte à de nombreux problèmes dont un amour immodéré pour la vodka, le patineur de Saint-Petersbourg a tenté six triples sauts à Nice en plus des deux quadruples, manquant seulement le lutz.

Malgré une chute, Stojko ex-triple champion du monde, est revenu de la quatrième place du programme court, à la deuxième du général. Comme l'an dernier à Helsinki, l'Américain Weiss a pris la troisième place après une faute sur sa combinaison quadruple-triple boucle piquée, une combinaison triple axel-triple raccourcie en double, et une main à la réception d'un triple Axel. Quatrième, Plushenko n'est pas sur le podium



Michael Weiss, Alexei Yagudin et Elvis Stojko.

pour la première fois depuis 1997, puisqu'il avait fini troisième à Minneapolis en 1998 et deuxième l'an dernier.

Outre Yagudin, qui a obtenu sept 5,9 en présentation, un seul autre compétiteur a passé deux quadruples sauts jeudi, l'Américain Timothy Goebel, 11<sup>e</sup> du général.

Plus tôt dans la journée, les Italiens Barbara Fusar-Poli-Maurizio Margaglio avaient pris la tête de la danse sur glace après la danse ori-

ginale, devant les Français Marina Anissina-Gwendal Peizerat, alors que la danse libre décisive aura lieu aujourd'hui. Le programme court des dames aura aussi lieu aujourd'hui.

Stojkone sait pas encore s'il poursuivra sa carrière l'an prochain. «Est-ce que je veux encore m'astreindre à autant d'efforts? Est-ce que je suis prêt à en faire plus? Si oui, eh bien j'irai de l'avant. Si non, je me retirerai et je ferai autre chose.»

## Les Italiens devant Anissina-Peizerat après la danse originale

JEAN-LUC COURTHIAL  
ASSOCIATED PRESS

Nice — Rien n'est joué dans la compétition de danse des championnats du monde de patinage artistique de Nice, puisque les Italiens Barbara Fusar-Poli/Maurizio Margaglio ont inversé le classement hier en prenant le meilleur sur les Français Marina Anissina/Gwendal Peizerat.

Les Québécois Marie-France Dubreuil et Patrice Lauzon occupent le 11<sup>e</sup> rang. Le couple canadien Megan Wing et Aaron Lowe est 16<sup>e</sup>. Il a suffi d'une petite faute de pied du patineur lyonnais dans leur danse originale, pour relancer le suspense dans une épreuve que l'on disait jouée d'avance. Deuxième lors des championnats d'Europe à Vienne derrière les Lyonnais il y a un mois, et deuxième après les danses imposées à Nice, les Italiens entraînés par Robert Pelizzola comptent désormais jouer jusqu'au bout les trouble-fête.

«C'est les championnats du monde, la presse nous donnait favoris, mais c'est une vraie compétition», a déclaré Gwendal Peizerat, toujours très confiant avant le libre vendredi qui comptera pour 50 % de la note en danse.

«Gwendal a commis une petite faute dans la médiane, il l'a payée d'un dixième de point chez certains juges», a expliqué Muriel Boucher-Zazoui, l'entraîneur du couple lyonnais.

Sur les rythmes latins de la danse originale, Barbara Fusar-Poli/Maurizio Margaglio ont patiné proprement, mais leur cha-cha n'a pas enflammé la glace du palais des Expositions. Les juges ne s'y sont pas trompés, qui leur ont mis des notes moins bonnes qu'aux Français en composition. C'est en présentation que les Italiens ont fait la différence dans cette danse originale valant pour 30 % de la note finale, en décrochant huit 5,9 pour un 5,7 décerné par le juge français Jean-Bernard Hamel.

La troisième place provisoire est occupée

par les Russes Irina Lobacheva/Ilia Averbukh, devant les Lituanien Margarita Drobiazko/Povilas Vanagas.

Plus vite en patinage sur leur samba, leur merengue et une nouvelle rumba chantée, Marina Anissina et Gwendal Peizerat étaient loin d'afficher une mine déconfite. «Notre programme libre est tellement supérieur, qu'il n'y a pas à s'inquiéter», a déclaré Gwendal Peizerat. Christopher Dean, l'ex-quadruple champion du monde avec Jayne Torvill, a participé à l'élaboration du Carmina Burana, la cantate de l'Allemand Carl Orff.

Fusar-Poli et Margaglio — qui a joué au football dans les sections jeunes du Milan avant de se consacrer uniquement à la glace à l'âge de 12 ans — mettront en scène vendredi le «duel» de deux combattants lors du programme libre.

Après avoir obtenu à Vienne la première médaille jamais gagnée en danse par l'Italie, ils sont sûrs, sauf accident, de monter sur le podium à Nice.

Expos 8, Dodgers 4

## Les Z'amours carburent à la victoire

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

Vero Beach — La recrue par excellence au camp des Expos, c'est Peter Bergeron. Il se prépare une belle saison.

Bergeron a réussi trois coups sûrs en plus d'obtenir un but sur balles dans la victoire de 8-4 des Expos contre les Dodgers de Los Angeles. Il a haussé sa moyenne à .327 et sa moyenne de présences sur les buts à .462.

«Je vais essayer de rester aux alentours de .500, a signalé Bergeron en rappelant qu'il ne reste que deux matchs. J'espère que je vais continuer en saison régulière. Si j'y parviens, je sais que Felipe sera content!»

Mardi à Jupiter, Bergeron avait mal paru contre les Dodgers, son ancienne équipe. Mais hier, ce fut tout le contraire. Il était toujours sur les sentiers. «Depuis quelques jours, je regardais passer trop de bons tirs, a-t-il expliqué. Je n'étais pas assez agressif. Je voulais être patient tout en étant un peu plus agressif.»

Bergeron ne s'était pas encore fixé d'objectifs en vue de la saison mais il le «fera avant lundi», a-t-il indiqué. Il a précisé qu'il aimerait jouer le plus grand nombre de matchs possibles, expliquant qu'il entend bien «ne pas donner à Felipe des raisons pour le laisser sur le banc».

Bergeron a aussi réussi un beau catch au champ centre en plongeant pour saisir un coup à l'entre-champ. C'est un bon voltigeur. En 19 matchs, il n'a commis aucune erreur.

**Coquillette dans la gauche**  
Curieusement, Trace Coquillette a terminé le match au champ gauche et il s'est bien débrouillé. C'est un joueur de deuxième et troisième but.

«Nous avons appris il y a quelques temps qu'il a déjà été un voltigeur», a souligné Felipe Alou, faisant remarquer qu'il s'agit d'un atout de plus pour lui.

Coquillette, dont la moyenne s'élève à .389, n'avait pas agi comme voltigeur depuis 1993. «Au champ extérieur, il faut réagir, a-t-il dit. On n'a pas à penser autant. Il n'y a pas beaucoup de jeux à faire. C'est plus relaxant.»

Troisième lanceur des Expos, le jeune James Serrano, un droitier de 23 ans, a impressionné. En deux manches, il a enregistré quatre retraits au bâton et il

n'a alloué qu'un coup sûr. «Sa glissante est un tir des ligues majeures, a dit Alou. Il faudra garder l'œil sur lui. Schneider [Brian] nous en avait parlé. Il a obtenu trois de ses quatre retraits au bâton avec des glissantes.»

Les Expos ont encore deux lanceurs à retrancher d'ici le début de la saison et Scott Strickland a actuellement «la meilleure position», selon Alou. Le releveur J.D. Smart a signé son départ pour Ottawa en donnant deux circuits bon pour trois points à la neuvième.

Quant à Felipe Lira, il a donné un point en deux manches. «Lira a un pied dans les ligues majeures et un pied dans la AAA», a indiqué Alou.

Miguel Batista était le partant des Expos à la place de Hideki Irabu, qui est plutôt resté à Jupiter pour lancer dans un match A contre l'équipe de Vero Beach, une filiale des Dodgers.

Irabu a travaillé pendant cinq manches. Il a donné trois points, six coups sûrs et aucun but sur balles. Il n'a enregistré aucun retrait au bâton.

D'autre part, Eric Gagné, qui a été cédé à Albuquerque par les Dodgers, n'a accordé que cinq coups sûrs et un point en sept manches dans un match AAA contre les Lynx d'Ottawa disputé sur un terrain du site d'entraînement à Vero Beach.

Dernière semaine avant les séries

## Lutte à quatre

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Il serait grandement exagéré de dire que le match du Canadien demain contre les Sabres de Buffalo sera déterminant pour la participation aux séries des deux équipes.

C'est oublié d'abord que les Hurricanes de la Caroline sont encore dans le portrait, eux qui visitent les Sabres ce soir. C'est à dire qu'une de ces deux équipes aura deux points de plus au classement ou encore qu'elles auront chacune un point de plus. Le pire scénario pour le Canadien serait une victoire en prolongation qui vaudrait deux points à une équipe et un point à l'autre.

Les Hurricanes étaient hier à deux points du Canadien et à un des Sabres.

En fait c'est une lutte à quatre pour deux places disponibles à laquelle on assistera. Car les Penguins, au septième rang avec deux points d'avance sur le Canadien, ne sont assurés de rien. Ils affronteront hier les Capitals de Washington, qui pouvaient passer au premier rang du classement général, et ils doivent encore jouer contre Philadelphie et Toronto, deux autres formations au plus fort de cette lutte au premier rang, ainsi que contre la Caroline et Buffalo, des matchs qui auront encore une incidence directe sur le sort du Canadien. Et Jaromir Jagr jouera-t-il?

Les Sabres n'ont pas un calendrier facile, qui doivent encore affronter Toronto, New Jersey et Washington.

Les Hurricanes ont vraiment leur sort entre leurs mains. Outre leurs matchs contre Buffalo et Pittsburgh, ils disputeront leurs deux derniers de la saison contre les Thrashers d'Atlanta, la pire équipe de la LNH.

Le Canadien, faut-il le rappeler, se rendra affronter les Red Wings à Detroit au lendemain de son match contre Buffalo et complètera sa saison en allant visiter les désolants Rangers de New York puis en accueillant à domicile le Lightning de Tampa Bay et les Sénateurs d'Ottawa.

Autrement dit, tout est encore possible et la dernière semaine risque d'être palpitante.

Mais avant d'exagérer l'importance du match contre les Sabres, dites-vous bien que si le Canadien l'emporte mais perd le lendemain à Detroit, et que les Sabres gagnent leur match suivant, on se retrouve au même point.

Pour faire une histoire courte, chaque match des quatre formations en cause va être «crucial». Pas juste celui de demain au Centre Molson.

Comme il est très possible que deux voire trois équipes terminent à égalité à la fin du calendrier, il est bon de savoir comment celles-ci seraient départagées. Le premier critère est le nombre de victoires, et chacune des quatre équipes en cause pourrait bien en compter 33 avant les matchs de samedi.

Si l'égalité persistait à la fin, c'est le plus grand nombre de points au classement accumulés lors des matchs entre les deux équipes qui ferait la différence.

HOCKEY

### CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est		
M	Pts	
x-Washington	77	97
x-New Jersey	77	97
x-Toronto	77	94
Philadelphie	76	95
Floride	76	90
Ottawa	76	89
Pittsburgh	77	82
Montréal	77	78
Buffalo	76	77
Caroline	77	76
NY Rangers	77	72
Boston	78	70
NY Islanders	77	53
Tampa Bay	76	51
Atlanta	76	37

Association de l'Ouest		
M	Pts	
x-St. Louis	77	108
x-Dallas	77	99
x-Colorado	78	88
Detroit	78	105
Los Angeles	77	87
Phoenix	76	82
Edmonton	77	82
San Jose	77	81
Anaheim	77	78
Vancouver	77	78
Calgary	76	74
Chicago	77	71
Nashville	77	68

### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est									
	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts		
x-Toronto	42	28	7	3	232	209	94		
x-Ottawa	38	27	11	2	229	198	89		
Montréal	33	35	9	3	182	182	78		
Buffalo	32	34	10	3	200	196	77		
Boston	23	36	18	6	198	231	70		

Section Atlantique									
	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts		
x-New Jersey	42	27	8	5	237	191	97		
x-Philad.	40	24	12	3	219	171	95		
Pittsburgh	34	35	8	6	229	225	82		
NY Rangers	29	38	11	3	214	233	72		
NY Islanders	22	47	8	1	182	263	53		

Section Sud-Est									
	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts		
x-Washington	42	24	11	2	215	182	97		
x-Floride	40	31	5	5	224	195	90		
Caroline	33	34	10	0	205	208	76		
Tampa Bay	18	50	8	7	190	284	51		
Atlanta	13	56	7	4	157	289	37		

### ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale									
	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts		
x-St. Louis	49	18	10	0	234	152	108		
x-Detroit	47	22	9	2	268	198	105		
Chicago	30	38	9	2	225	234	71		
Nashville	27	44	7	7	193	228	68		

Section Nord-Ouest									
	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts		
Colorado	38	29	11	1	221	194	88		
Edmonton	29	32	16	8	209	198	82		
Vancouver	28	35	14	8	213	225	78		
Calgary	30	37	9	5	196	236	74		

Section Pacifique									
	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts		
xy-Dallas	43	26	8	5	201	169	99		
Los Angeles	35	30	11	4	235	199	87		
Phoenix	36	33	7	3	218	215	82		
San Jose	32	35	10	7	214	203	81		
Anaheim	32	33	12	2	203	214	78		

Mardi

Washington 5 Atlanta 2
Ottawa 5 Philadelphie 2
Pittsburgh 3 New Jersey 2
Dallas 4 Tampa Bay 2

Mercredi

Dallas 4 Floride 1
Caroline 3 Nashville 1
Detroit 6 Vancouver 3
Montréal 4 Boston 3
Phoenix 3 Atlanta 2
Toronto 3 St. Louis 2
Colorado 3 Edmonton 2
San Jose 1 Los Angeles 1

Hier

Pittsburgh 4 Washington 3 (P)
St. Louis 3 Boston 2
Tampa Bay 6 Ottawa 3
Chicago 4 Toronto 0

Aujourd'hui

Caroline à Buffalo, 19h
Atlanta au New Jersey, 19h30
Ottawa en Floride, 19h30
Vancouver à Nashville, 20h
Phoenix à Calgary, 21h

Demain

N.Y. Rangers à Boston, 13h
Philadelphie à Pittsburgh, 13h
Detroit à St. Louis, 13h
Chicago à N.Y. Islanders, 16h
Anaheim à Los Angeles, 18h
Buffalo à Montréal, 19h
Toronto à Washington, 19h
Tampa Bay en Floride, 19h30
San Jose à Calgary, 21h
Phoenix à Edmonton, 22h